

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
24 Juillet 2020**

**OBJET :** Commune de Marignane - Contrat départemental de développement et d'aménagement 2015/2019 - Tranche 2019 - Transfert de la compétence éclairage public au profit de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 24 Juillet 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à la commune de Marignane, au titre des contrats départementaux de développement et d'aménagement, une subvention globale de 2 122 537 € pour la tranche 2019 du programme pluriannuel 2015/2019, sur une dépense subventionnable totale de 3 537 561 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport ;
- d'acter le transfert de l'aide financière départementale allouée pour des travaux d'éclairage public et présentée en annexe au rapport, au bénéfice de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, soit un montant total de 103 639 € sur une dépense subventionnable globale de 172 732 €HT, conformément à l'annexe 2 du rapport ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec les bénéficiaires les conventions de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

- d'approuver les mouvements d'affectations conformément à l'annexe 3 du rapport.  
La dépense est déjà imputée au chapitre 204 du budget départemental.

À l'unanimité

Madame VASSAL et Monsieur LE DISSÈS ne prennent pas part au vote.

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice des assemblées**